

# Vraies questions et FAUX-PROCÈS autour de Daniel Dayan

Les médias et le conflit israélo-palestinien – feux et contre feux de la critique.  
dir. Béatrice Fleury et Jacques Walter,  
*Recherches textuelles*, n° 9, 2008,  
Université Paul Verlaine – Metz. 318 p.

## Anne Lifshitz-Krams

---

Chargée de recherches au CNRS,  
auteur de *La naturalisation des Juifs  
en France au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002.  
Paris CNRS, 2002.

**B**éatrice Fleury est professeur à l'université de Nancy 2 et directrice adjointe du Centre de recherche sur les médiations, Jacques Walter est professeur à l'université Paul Verlaine de Metz, directeur du même Centre et directeur adjoint de la Maison des sciences de l'homme de Lorraine. Tous deux dirigent la revue *Questions de communication* publiée par les Presses universitaires de Nancy. Contrairement à ce que le titre pourrait laisser supposer, le but du recueil n'est pas de nous proposer une énième étude du discours des médias sur le conflit, mais de faire une critique de la critique des médias – ou plutôt d'une seule de ces critiques. Ces deux chercheurs ont en effet réuni une quinzaine de communications, toutes rédigées par des universitaires signant es-qualité, présentées comme des réactions à leur entretien non daté<sup>1</sup> avec Daniel Dayan – directeur de recherches au CNRS aujourd'hui en retraite. En fait (à une exception), il s'agit de versions « retravaillées » pour l'occasion, d'articles déjà publiés dans la revue *Questions de communication* entre 2005 et 2007. *Recherches textuelles* qui

publie ce dossier est une collection d'études dépendant du Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours de l'Université Paul Verlaine (UFR Lettres et Langues).

Cette précision sur les auteurs et sur l'(les) institution(s) qui les héberge(nt) – et/ou sous le couvert desquelles ils publient le présent recueil – n'est pas sans intérêt. En effet, que deux chercheurs éminents en réunissent une quinzaine d'autres, français et étrangers, autour des travaux d'un collègue, et que cette démarche fasse l'objet d'une publication sous le couvert de leur université n'a en soi rien d'étrange. Par contre qu'ils les réunissent afin de « débattre » de ce qu'ils désignent dès l'introduction comme une démarche pouvant être vue comme partisane et non scientifique de sa part – ceci en s'appuyant sur des déclarations faites au cours d'un unique entretien où le chercheur en question fait part de sentiments, d'opinions ou d'inquiétudes qu'il n'aurait peut-être pas exprimés de cette façon dans un exercice de type différent – cette formule est suffisamment inhabituelle dans la tradition française de la publication universitaire pour qu'on s'en étonne. D'autant que la formule et le thème de ce recueil semblent aussi ne s'introduire dans la collection spécialisée dans la littérature et la linguistique dans lequel il est publié<sup>2</sup> que moyennant me semble-t-il quelques contorsions.

### Vue d'ensemble : vraies questions et faux débat

Avant d'en venir au fond du dossier ainsi présenté, j'espère qu'on me pardonnera une digression sur un point de détail qui a cependant son importance tant elle rend la lecture difficile<sup>3</sup>. On s'est beaucoup gaussé (et indigné) il y a quelques années des rapports pleins de fautes d'orthographe de madame Tibéri, d'autant qu'ils étaient rédigés aux (grands) frais de la mairie de Paris. Très récemment encore, les multiples coquilles d'un dossier adressé à la presse par le ministre de l'éducation nationale ont rempli quelques colonnes de nos médias, occultant l'éventuel intérêt de son contenu : ça faisait évidemment désordre. Ce dossier n'échappe pas au fléau du temps qui rend parfois incompréhensibles certains paragraphes. On notera par exemple « *J'ai empreinté* » (note 8, p. 90), ce « *débat qui tourne cours* » (p. 118) ou « *de partit pris* » (p. 212) à quoi il faut ajouter quelques fautes d'accord comme « *les problèmes que peut générer* » (p. 5), de syntaxe : « *Je ne viens donc pas dénoncer les appartenances de personne* » (p. 113) ou de recopiage : « *les victimes israéliennes sont l'objet du verbe tuer dans une phrase passive sans agent (...) alors que les victimes palestiniennes sont associées à une phrase passive sans agent* » (p. 13) – quand il fallait lire « *agentive* », terme employé par l'auteur cité (L. Perrin et L. Perbost, p. 204).

Ne riez pas trop : pas plus cet article que l'ensemble de cette revue n'en sont pro-

bablement exempts. Ces fautes qui pullulent dans nos écrits sont peut-être liées à la baisse générale du niveau en français dont se plaignent les correcteurs du bac ou les recruteurs chargés de lire les CV. Elles sont aussi la rançon de l'écriture directe sur ordinateur (copié/collé et frappe mal maîtrisés, correcteurs orthographiques qui ne réagissent qu'aux mots qui n'existent pas, style SMS, etc.), et de la suppression subséquente dans les budgets de publication – à l'exception de quelques grands éditeurs – d'utiles mais coûteux professionnels chargés de la frappe et surtout de la relecture des textes et/ou (puisqu'il n'y a plus de composition typographique) de la phase de relecture des épreuves par les auteurs. Il reste que cela choque particulièrement dans une publication portant la griffe d'une université, surtout s'agissant d'articles déjà publiés et relus pour la circonstance.

Refermons vite la parenthèse pour en venir au fond.

Dès l'introduction les organisateurs du dossier donnent la couleur :

*« Mais en adoptant cette perspective, le chercheur prend un risque, celui de se voir accuser de soutenir Israël, sachant que, pour ce conflit, les tensions sont si vives qu'elles fil-trent, sur un mode partisan, les interprétations qui en sont données.*

*Qu'un propos si tranché soit tenu par un chercheur qui, de facto, se doit de fonder ses hypothèses sur des raisonnements scientifiquement avérés a de quoi surprendre. Aussi a-t-il semblé intéressant de soumettre à la discussion les thèses qu'il avance. »*

Ce qui répond à l'exclamation de Daniel Dayan lui-même lors de l'entretien :

*« On m'a souvent – très amicalement parfois – conseillé de me taire. La critique que je portais était vouée à pêcher par défaut d'universalisme. Une solidarité de type réflexe avec l'Etat d'Israël ferait de remarques comme les miennes l'expression d'une sensibilité (suspecte) plutôt que la manifestation d'une pensée (rationnelle). Les critiques que je portais [...] risquaient de déclencher un véritable antisémitisme ».*

Proposer une réflexion sur la distance du chercheur par rapport à son objet, ou sur le rôle du chercheur comme acteur social en partant des travaux de Daniel Dayan pouvait être stimulant. Patrick Charaudeau, Patrick Champagne, Rosine Koren ou Marc Litz entre autres, ainsi que les organisateurs du dossier, même si leur interprétation des arguments de Daniel Dayan a parfois de quoi étonner, posent de vraies questions et formulent d'utiles réflexions quand ils s'interrogent sur l'existence de vérités objectives à opposer au discours des médias, ou sur les frontières entre l'intellectuel comme intervenant d'un débat médiatique, comme expert ou comme chercheur ou encore sur le rôle des médias dans la société et leur rapport à l'opinion.

Pour ne traiter que ce point, la distance – nécessaire ou non – du chercheur à son objet fait problème dans tout travail sur des situations conflictuelles, et pas uniquement dans ce cas précis. On peut s'en inquiéter par exemple comme

le signale Marc Litz (p. 97-108) quand on s'intéresse à des crimes abominables et médiatisés (« *Parler, analyser, c'était aussitôt être positionné dans un camp ou l'autre, à son corps défendant* » dit-il en expliquant pourquoi concernant l'affaire Dutroux son équipe a préféré attendre que l'actualité soit moins brûlante). Mais aussi pourquoi ne pas s'interroger à propos des recherches sur l'homosexualité, sur les OGM ou sur la violence familiale. Certains chercheurs travaillant sur ces terrains sont – on s'en doute – impliqués dans des mouvements militants. Comment alors déterminer quand c'est le scientifique et quand c'est le militant ou le citoyen qui parle ?

La difficulté ne serait-elle pas identique – indépendamment du terrain – pour tout chercheur en sciences sociales qui se réclame d'une vision particulière du monde (marxisme, altermondialisme ou toute autre doctrine) ? Puisqu'il est question entre autres du choix du corpus, chaque chercheur ne choisit-il pas son corpus et ne l'organise-t-il pas en fonction des questions qu'il se pose et des hypothèses qu'il émet, ceci quel que soit le terrain sur lequel il enquête ? Et ces questions ou ces hypothèses sont-elles jamais vierges de toute grille politique de lecture du monde ? Tous ne prennent-ils donc pas à tout moment le risque d'être accusés de positions partisanses ?

Etant donné le soupçon de « non rigueur scientifique » posé dès l'entrée en matière par les metteurs en scène du dossier, et la focalisation sur le terrain miné du Proche-Orient, on aurait apprécié, avec Daniel Dayan, que cette critique s'accompagne de la proposition d'une large « contre-enquête », portant sur un grand nombre de médias avec les mêmes critères et définitions, contre-enquête dont le travail de Laurent Perrin et Laurianne Perbost sur le récit de la bataille de Jénine par le *Républicain Lorrain* (p. 193-215) pourrait être l'un des éléments : « *L'objection empirique consiste à dire que les pathologies que je dénonce n'existent pas, que je les aurais en quelque sorte inventées. Répondre à cette objection, c'est désigner des critères objectifs qui permettraient – à moi comme à d'autres — de montrer que ces pathologies existent, de les dénombrer, de les mesurer. C'est ce que faciliterait l'étude quantitative du traitement du Proche-Orient par les médias français pendant la seconde Intifada. J'ai tenté de suggérer ici les catégories qui permettraient une telle étude. On pourrait ainsi établir : 1. la nature et l'origine du lexique utilisé ; 2. l'élaboration d'un vocabulaire visuel récurrent ; 3. la distinction opérée parmi les acteurs ou les victimes d'un conflit entre ceux qui sont dotés d'un visage, d'une parole, d'un nom, d'une parentèle, et ceux qui relèvent plus sommairement de l'évaluation chiffrée ; 4. la distinction opérée parmi les acteurs ou les victimes d'un conflit entre ceux dont on montre plusieurs aspects, ceux dont on ne montre que ce qu'Erving Goffman (1974) appelait la front région, et enfin ceux dont on ne montre que ce que le même appelait la back région ; 5. la distinction opérée entre des publics invités à argumen-*

ter leur position, et des publics privés de la possibilité d'une réponse, dissymétrie que manifestent le nombre, l'identité et le choix des porte-parole, des experts et des témoins amenés à s'exprimer par écrit ou face aux caméras ; 6. le volume des discours relevant des nouvelles consacrées au Proche-Orient, par rapport à celui consacré à des crises semblables. De son côté, l'objection normative consiste à dire que les formes que je dénonce existent bel et bien, mais qu'elles n'ont rien de pathologique, qu'elles sont au contraire parfaitement justifiées, qu'elles réalisent en fait certaines des ambitions les plus hautes du journalisme. Cette seconde objection appelle au débat sur ce que devraient être les normes du discours de l'information. Pour ma part, je pense avoir été clair quant à mes propres références normatives. » (Entretien avec Daniel Dayan, p. 58-59)

Sans autre élément de preuve, bien souvent, que « l'intime conviction » des auteurs, l'exercice – même avec les meilleures intentions – ne pouvait que donner au lecteur l'impression qu'était instruit un procès à charge. Si quelques intervenants ont évité le piège (tels Jean François Tetu ou Estrella Israël-Garzon) et proposent une critique constructive ou vérifient par leurs propres travaux les observations de Daniel Dayan. D'autres se livrent sans état d'âme à un faux procès marqué par des choix (extraits de l'entretien, vocabulaire, « preuves » sur le terrain...) pouvant eux-mêmes être qualifiés de partisans.

Le découpage même du dossier est ambigu : une première partie intitulée « haro sur les médias » est théoriquement consacrée aux modalités de la critique des médias, une seconde, « journalistes sous influence » qui veut faire le tour de la « pluralité des facteurs qui influent sur le travail des journalistes et qui relativisent les positions tranchées quant aux critiques pouvant être portées à leur endroit », quant à la troisième, constituée de chercheurs d'universités étrangères, elle est supposée « rendre compte d'autres fonctionnements médiatiques (Angleterre, Espagne, Etats-Unis, Proche-Orient, Québec) » et les chercheurs y « exposent la nature des ressorts culturels qui sont au fondement des choix éditoriaux ». En fait, ce découpage est bien moins clair que ne le laisse supposer l'introduction, et cela en particulier parce que la focalisation sur le conflit, et les discours des auteurs sur celui-ci viennent souvent brouiller le débat sur les médias et sur le rôle du chercheur. Le recueil hésite alors en permanence entre l'analyse, la contestation ou l'explication du discours des journalistes et l'analyse, la contestation ou l'explication de la position du chercheur en général et singulièrement de celle de Daniel Dayan. Une analyse non exempte, me semble-t-il, de contresens et de malentendus.

Ne pouvant m'attarder sur chacune des 14 contributions (auxquelles il faut ajouter l'entretien avec Daniel Dayan et l'introduction de Béatrice Fleury et Jacques Walter), j'ai choisi, même si ce choix peut paraître contestable, de ne pointer ici – après un bref regard sur les propos de Daniel Dayan – que ce qui m'a

particulièrement dérangé au point de jeter un voile sur ce que dans ces contributions et interrogations il pouvait y avoir de pertinent.

### L'entretien avec Daniel Dayan, bref résumé

La formule de l'entretien est assez particulière, puisque la personne interviewée n'a en principe le choix ni des thèmes abordés, ni de la façon dont ils seront lancés et agencés dans la conversation. Dans le cas présent, après une question générale sur ses travaux, Jacques Walter et Béatrice Fleury organisent l'entretien autour de deux thèmes : « les médias français et Israël » et « questions de méthode ».

Sur le premier point, Daniel Dayan explique d'abord comment il en est venu à s'intéresser à la médiatisation du conflit lors de la seconde Intifada, médiatisation qui semblait dit-il – évoquant « *un journalisme de guerre froide* » – transgresser quotidiennement les normes du journalisme. Cette guerre se livrait « *contre les Israéliens, quotidiennement confirmés dans un rôle de “monstres de la méditerranée” et, par extension, contre tous ceux qui les soutenaient, qui semblaient susceptibles de les soutenir, voire, simplement, de ne pas les condamner. [...] C'est à ce moment aussi que j'ai commencé à prendre des notes sur des textes ou sur des images qui me semblaient pauvres en contenu informatif, mais riches en représentations hostiles* ».

L'installation d'un vocabulaire est l'un des ressorts principaux de cette guerre : « *Tous les langages ne sont pas des “novlangues”. Pourtant, vis-à-vis d'Israël, il semble avoir assisté à une sorte de croisade du vocabulaire. Les mots y prenaient des significations à la fois contraignantes et éloignées de l'usage courant. Des formulations récurrentes étaient faites pour être mémorisées. Je repérais de véritables leitmotiv lexicaux.* ». Il note ainsi que « *l'antisionisme se chargeait de définir le sionisme* ».

Il observe qu'il y aurait une certaine jouissance à critiquer Israël et que certaines de ces critiques s'expriment « *sur le registre de la ferveur* ». Quant aux médias, ils choisissent le registre de la compassion. Or celle-ci « *ne sait compter que jusqu'à un* ». En outre, la mémoire, dit-il, ne retient pas l'événement réel, mais le récit qui en est fait. Et « *le récit du Proche-Orient a permis de construire une grande fresque victimaire à dimension effectivement religieuse.* »

Mettant en cause la diffusion quotidienne des images, il poursuit : « *Nous étions passés de l'information au rituel : tri des proches et des lointains, distinction entre ceux que l'on admet au sein du “nous” et ceux qu'il s'agit de désigner comme “l'autre”. Il ne s'agissait plus d'une simple réprobation d'Israël, mais de la transformation de l'Israélien en figure radicale de l'inhumanité. Comment ne pas reconnaître, dans ce déni d'humanité, le retour de la grande tradition de l'antisémitisme théologique* ».

S'attardant, à la demande de ses interlocuteurs, sur la notion d'intentionnalité, il pose la question non pas tant de l'intention des journalistes que de la « *prag-*

matique de la monstration » : l'image « est sélectionnée, cadrée, positionnée, éclairée, désignée, commentée, dotée d'un titre » et peut créer de l'illisibilité ou une lisibilité fallacieuse, l'information étant « prédéterminée par l'existence d'un récit ». En tout état de cause, il n'y a pas d'image neutre.

« L'image de télévision [...] représente l'aboutissement d'une longue série de décisions et de choix, y compris des choix qui précèdent tout événement, comme celui d'imposer un certain rythme de rotation aux envoyés spéciaux, ou encore celui d'en avoir dix-huit ou deux ou encore zéro sur un terrain donné. En d'autres termes, il est rare qu'une image soit là par hasard. Il est rare à la télévision comme ailleurs, que quelqu'un montre quelque chose sans aucune intention. [...] hors des systèmes de vidéo-surveillance, systèmes qui permettent de voir mais n'ont pas pour vocation de montrer, il n'existe pas à la télévision de « degré zéro » de la monstration, de monstration neutre, « simplement » informative ».

La question est alors déplacée sur ce qui justifie les choix rédactionnels. Le travail de l'observateur consistant à repérer un certain nombre de « gestes » dont s'accompagne la monstration, et en particulier à « identifier un discours hostile par opposition à un discours qui ne serait que « critique » ».

Pour cela, il faut identifier dans quel « moyen récit » s'inscrivent les « micro-récits » des événements quotidiens (et selon lui, dans l'imaginaire français, ils s'inscrivent dans la continuité d'un récit sur le colonialisme et le racisme). Plus encore, affirme-t-il, « un récit puissant est susceptible de provoquer l'existence même de l'événement » uniquement pour nourrir ce récit.

C'est dans ce cadre qu'il s'intéresse aux questions d'« objectivité » et de « vérité », même s'il n'ignore pas que celles-ci restent des constructions et qu'il oppose le « journalistique » (péjoratif) au « journalisé », information soumise à des critères.

C'est pourquoi aussi Daniel Dayan préfère l'observation participante – par exemple dans des débats – à des questionnaires qui selon lui permettent des reconstitutions a posteriori et des justifications.

### Faux procès et « grands récits »

Plusieurs auteurs, poursuivant leurs propres réflexions, réagissent à ce que Daniel Dayan n'a pas dit ou peut-être à ce qu'ils veulent croire qu'il a dit. A titre d'exemple, dans l'entretien présenté en tête du recueil, Daniel Dayan affirme :

« Une sorte de rideau de fer était décrétée entre l'antisionisme (bon) et l'antisémitisme (mauvais) » (p. 36),

mais dans la phrase qui suit, il ajoute :

« comme s'il s'agissait de deux essences pures, de deux entités platoniciennes, et non

*de deux réalités contingentes, historiques, vouées à se rencontrer, à s'influencer, parfois à se combattre, souvent à se confondre ».*

Dix pages plus loin, parlant des discours dont sont porteurs les journalistes (et pas de l'antisionisme), il dit (p. 47) :

*« Je ne crois pas aux syllogismes qui veulent que des humanistes, ou des Juifs ou des antiracistes soient incapables d'antisémitisme ou de racisme ».*

Le propos semble clair à quiconque le lit sans regard partisan. Si je traduis en termes simples ma propre interprétation, d'une part, il affirme qu'antisémitisme et antisionisme ne sont pas que de purs concepts que l'on pourrait définir sans tenir compte du réel. Et dans le réel il n'y a pas étanchéité complète entre les deux (ce qui ne signifie pas que l'un recouvre totalement l'autre). D'autre part il constate que le racisme (et l'antisémitisme) étant la chose la mieux partagée au monde, personne ne peut se vanter d'en être toujours et définitivement exempt. Cela n'empêche pas l'un ou l'autre de ses contradicteurs de bâtir une partie de leur critique sur la confusion entre antisionisme et antisémitisme.

Ainsi, Arnaud Mercier, tronquant la dernière phrase puis la joignant artificiellement au texte qui se trouve 10 pages plus haut, se fait à l'occasion psychanalyste, pour recomposer à sa façon la pensée de Daniel Dayan :

*« Ainsi cette hypersensibilité se manifeste-t-elle dans le refus d'accepter toute distinction entre antisémitisme et antisionisme, le refus d'y "croire" : "Je ne crois pas aux syllogismes qui veulent que des humanistes, ou des Juifs ou des antiracistes soient incapables d'antisémitisme". En affirmant qu'une "sorte de rideau de fer était décrété entre l'antisionisme (bon) et l'antisémitisme (mauvais), comme s'il s'agissait de deux essences pures", l'auteur fait d'une pierre deux coups. Sa métaphore dépréciative ("rideau de fer") vise à la fois à tourner en ridicule les tenants de cette thèse en les reléguant par métonymie, au vil niveau de la propagande soviétique. On peut s'étonner que l'auteur si sensible à la nécessité de distinguer conceptuellement les diverses formes du sionisme, en reprochant aux journalistes d'amalgamer, s'insurge ainsi de la volonté de distinction conceptuelle proposée par des esprits critiques de la politique israélienne, en amalgamant les diverses postures : "Deux réalités [...] souvent à se confondre". Qu'est-ce à dire ? Que tout antisioniste est un antisémite qui s'ignore, ou qui se cache sous des airs plus acceptables, ou qui deviendra fatalement antisémite un jour ». (p. 161)*

D'où il en déduit que Daniel Dayan y verrait *« une intentionnalité, ici maligne »*. Quand celui-ci a-t-il dit une telle chose ? Et de continuer sur Edgar Morin et Pascal Boniface *« fondés à se demander si effectivement on peut encore critiquer Israël ? »*, nous offrant alors un passage du manuel du parfait petit antisioniste. Discours d'un chercheur qui critique un collègue ou « grand récit » antisioniste ?

Daniel Dayan avait d'ailleurs anticipé la critique (p. 37-38), ce qui ne semble pas avoir atteint son contradicteur :

« Je me demande en quoi le fait d'identifier dans des textes – publiés par eux ou par d'autres – des formes d'antisémitisme, ou d'antijudaïsme, ou d'antisionisme, est une censure. Le droit de porter des critiques contre Israël est acquis. Mais l'antisionisme n'est pas une garantie automatique de vérité. Les critiques qu'il inspire peuvent se révéler justifiées ou infondées, pertinentes ou grotesques. Sauf à recourir à quelque mystérieuse infaillibilité, des accusations, si vertueuses soient-elles, ne constitueront jamais un procès équitable à elles seules. Le droit de répondre à ces accusations devrait alors être affirmé. Loin de constituer une "censure", il répondait précisément à la définition de ce qui caractérise un espace public libre. Transformer en "censure" l'existence même d'un débat public, vouloir interdire ce débat au nom de la liberté de parole, c'était me semblait-il, tordre le cou aux valeurs dont on se réclamait ».

Puisqu'il est question d'intentionnalité, Béatrice Fleury pose la question :

« Si on parle d'intentionnalité et non pas d'intention, n'est-ce pas aussi parce qu'il est difficile de remonter à un mécanisme précis de causalité »

A quoi Daniel Dayan répond sans ambiguïté aucune :

« Bien sûr. Etant donné la multiplicité des interventions énonciatives et des niveaux d'énonciation, l'intention des acteurs se combine avec les intentions des autres acteurs, avec des données non maîtrisables, avec des mécanismes structurels. C'est pourquoi il me paraît sans intérêt de chercher à reconstituer des intentions – ou pire – d'accorder du crédit à des déclarations d'intention. [...] Les convictions des journalistes m'intéressent bien moins que les discours dont ils sont porteurs, parfois volontairement, parfois à leur insu, parfois en contradiction avec ce qu'ils sont. [...] La question n'est pas celle de ce que certains individus ressentent, ni celle de ce qu'ils pensent, mais celle des discours qu'ils tiennent ».

Cela n'empêche pas certains de l'interpeller sur cette question de « l'intention ». Arnaud Mercier, bien sûr, mais c'est aussi – dans un tout autre registre – Patrick Charaudeau : « les médias français ont-ils l'intention de favoriser le camp palestinien, ou – une autre façon de s'interroger – les effets de la mise en scène sont-ils orientés ? Peut-on dire que l'opinion publique est influencée ? A la première question, on peut répondre : possiblement. Un certain discours antisémite provenant de différentes instances, accompagné de certains dérapages (Dieudonné), de certaines exactions (mineures) et relayé par les médias, circule dans la société française. Encore faut-il en mesurer la réelle teneur. Que les médias s'en fassent l'écho n'est pas niable, mais cela participe-t-il d'une intention, d'un projet, d'une prise de parti ? Difficile de le dire parce que la machine médiatique surdétermine souvent l'intention de ses acteurs et qu'il est difficile de faire le départ entre l'intentionnalité consciente, non consciente et inconsciente de ces acteurs », soulignant alors une idéologie de la « dramatisation ». Et sur ce point, tous de nous expliquer que la médiatisation

aime une mise en scène binaire avec des bourreaux et des victimes, quel que soit le conflit. Mais Daniel Dayan dit-il autre chose ?

Troisième exemple : le rapport du texte et de l'image. Page 41, Daniel Dayan expliquait comment un commentaire pouvait transformer le sens d'une image :

« Ce type de détournement n'implique aucune manipulation difficile ou technique. Il se réduit à l'application du principe surréaliste qui consiste à montrer une pipe et à dire : « ceci n'est pas une pipe ». En d'autres termes, dans la majorité des situations où sont associés un texte et une image, c'est le texte qui définit ce qui sera mémorisé<sup>4</sup>. Si vous voyez une truite et qu'on vous dit « ceci est un hamburger », vous vous souviendrez dit Michaël Schudson – d'avoir vu un hamburger. [...] Elle [la critique] ne se met en marche que s'il existe un savoir direct sur l'objet représenté, ou une érosion du sentiment de confiance vis-à-vis du médium. Sur des sujets lointains, le savoir est peu fréquent et la méfiance n'apparaît que s'il y a scandale. Entre – temps des représentations se construisent ostensiblement, à partir des images, en fait à partir des commentaires qui encadrent ces images, et jouent à leur égard le rôle d'une sorte de police du sens ».

Or voilà ce que lui répond la canadienne Catherine Saouter :

« Je réagis lorsque Daniel Dayan écrit : “Dans la majorité des situations où sont associés un texte et une image, c'est le texte qui définit ce qui sera mémorisé”. J'apprécie la nuance apportée par le terme majorité, mais l'assertion rappelle inévitablement de nombreuses déclarations du même genre, comme par exemple, dans le numéro hors série “Le monde de l'image” de la revue Sciences Humaines (2003/2004 : 67), à l'occasion d'une entrevue avec Daniel Bougnoux :

“Notre tradition logocentrique exige pour l'image cette assistance du discours : l'image réduite à elle-même s'impose à nos sens et les flatte par le plaisir qu'elle induit. En réalité, une image douée de sens ne va jamais seule : elle est accompagnée d'un texte ou d'un contexte qui la rend lisible. Ce n'est donc pas l'image seule qui porte la responsabilité du message : nous la tenons pour véridique, stupide ou mensongère selon le texte ou la légende qui va avec.”

A cette étape, faisons remarquer que dans la première image, le texte est tout à fait contingent et dans la seconde [un dessin humoristique], il est totalement assujéti à la partie visuelle ».

L'article de Catherine Saouter est intéressant en soi, mais présenté comme une réponse à Daniel Dayan, cela ressemble davantage à un grand malentendu : Daniel Dayan n'a jamais dit qu'une image ne pouvait pas être lue pour elle-même. Son propos se situe dans un tout autre registre que celui auquel elle répond au moins dans sa première partie. Et de fait, chacun des exemples qu'elle cite, assorti au commentaire qu'elle en fait pourrait – lu avec la grille de Daniel Dayan – être autant de preuves à l'appui des arguments de ce dernier. Par exemple quand elle propose en premier exemple une photo

« publiée à la Une de l'édition du 7 août 2006 [du quotidien québécois *Le Devoir*], prise par le photographe Pedro Ruiz, cette photographie exprime le désaveu de l'intervention israélienne au Liban l'été dernier. Un désaveu dans une atmosphère pacifiste et œcuménique. [...] Néanmoins il me paraît plus intéressant de prendre en compte comment cette photo inscrit discrètement mais efficacement que même des Juifs ne sont pas d'accord avec Israël, ou dit d'une autre façon, tous les Juifs ne haïssent pas les musulmans. [...] De ce fait, malgré leur petite taille, les hommes en turban et les hommes en costume hassidique, portant ensemble le drapeau libanais ne peuvent pas ne pas être vus. Le point de vue du journal *Le Devoir* sur l'intervention israélienne est parfaitement lisible tout en étant déontologiquement irréprochable et je considère cette photographie comme étant riche en contenu informatif et dénuée de représentation hostile ». (p. 283).

Elle brouille les cartes en confondant sa lecture de l'image – liée à sa propre subjectivité et au savoir qu'elle a ou croit avoir du contexte (les Juifs qui ne participent pas à cette manifestation haïraient-ils les musulmans ?) – le message que voulait donner le journal, et la réalité qui était ainsi montrée, surtout quand elle ajoute : « *La photographie de Pedro Ruiz pourrait certainement être considérée comme emblématique du jugement de la société civile québécoise sur les événements d'un certain été 2006* ».

Car, avec cette photo présentée sans son contexte, on est exactement dans le cadre du reportage sans paroles d'Euronews proposé par Daniel Dayan : faute d'explication sur ce qui est photographié et faute de « savoir » sur le contexte, elle-même interprète la photo en fonction d'un grand récit pré-établi cette fois-ci sur la société québécoise et sur le mouvement anti-guerre. Or, comme dans le cas du reportage signalé par Daniel Dayan, il se trouve qu'on sait ce qu'il en était de cette manifestation. Ainsi on sait par le commentaire du journaliste que ces « hommes en costume hassidique » sont des représentants du mouvement *Natureï Karta*, et par d'autres sources qu'ils prônent la destruction d'Israël et assistent aux conférences négationnistes du président iranien. Comme on sait par diverses vidéos ou par divers commentaires qu'en se penchant un peu, le photographe aurait fait entrer dans le champ de sa caméra des drapeaux fort peu pacifiques du Hezbollah et autres banderoles portant des messages tout aussi peu pacifistes.

Si le texte qui accompagnait la photo tendait en effet à gommer certains aspects un peu trop violents de cette manifestation, ce n'est pas le cas du récit qui en est fait par exemple sur le site du World Socialist Website (peu suspect de pro-israélisme primaire) :

« *Une grande quantité de drapeaux libanais, quelques drapeaux palestiniens ainsi que québécois flottaient sur la foule. La tension était palpable et les émotions étaient à vif.*

Les Libanais présents à la manifestation étaient des écorchés vifs. [...] Même si des organisations libanaises chrétiennes ont refusé de participer à cette manifestation parce qu'elles la jugeaient trop associée avec le Hezbollah, près de la moitié des manifestants étaient originaires du Liban. [...] Plusieurs pancartes et banderoles arboraient des images d'enfants tués par les bombardements et plusieurs personnes avaient réalisé des reproductions de cercueils d'enfants qu'elles ont portés tout au long de la marche. Un thème récurrent était l'identification d'Israël avec le nazisme. [...] La foule scandait "Solidarité avec le peuple libanais", "Olmert assassin, Harper complice", "Israël terroriste" et "Pas de justice, pas de paix". Un drapeau américain a été brûlé par des manifestants à la fin de la marche.

*Des juifs hassidim opposés au sionisme qui portaient un immense drapeau libanais avec des Arabes ont été chaudement applaudis par les participants à la manifestation et par la foule qui regardait le défilé.* »<sup>5</sup>

Sachant ce que l'on sait de cette manifestation et de ces « Juifs hassidim », peut on encore accepter cette représentation d'une « atmosphère pacifiste et œcuménique », « déontologiquement irréprochable », « riche en contenu informatif et dénuée de représentation hostile » ? Sauf, bien sûr, à accepter la définition du « pacifisme » que dénonce Daniel Dayan :

*« Israël est un Etat belliciste. Tout influencés qu'ils soient par la pensée de Franz Fanon et par la nécessité d'un "devoir de violence", ses adversaires en devenaient automatiquement « pacifistes » (p. 36)*

De fait, toutes les commentaires d'images proposés par Catherine Saouter pourraient ainsi être démontés. Comme ce soldat américain de la guerre de Corée. Sa photo n'émeut que parce qu'il n'est plus – justement – dans la posture du soldat, armes à la main et casque sur la tête, mais qu'il a été individué comme être humain. Elle n'a en outre pu être publiée par le *Nouvel Observateur* que dans le contexte particulier des années 1950 où la France, membre de l'ONU, participait à la guerre aux côtés des Etats-Unis. Ou celle du tableau anglais du XIX<sup>e</sup> siècle qui, dans le groupe, détache chaque soldat par son expression particulière. Ces deux images s'inscrivent dans un « grand récit » et dans le cadre d'une « monstration » de guerre destinée aux siens ou à des alliés.

Pire encore quand elle nous propose ces photos d'Abu Ghraïb reproduites sur une palissade et encadrées comme des tableaux avec ce commentaire : « *En installant dans l'espace public deux clichés métamorphosés, imitant la manière des musées, une part de dignité était rendue à ceux qui subirent la torture. Ici, cela permet de montrer cette photographie sans être complice des tortionnaires* ». Sans doute aurait-on pu adhérer à son regard sur cette image, n'était-ce que le cliché avait été pris... dans les rues de Téhéran. Et que si elle ne se fait pas complice des tortionnaires, elle court le risque de se faire complice du régime des Mollahs !

## Le jeu de la Vérité

Comme souvent dans les dossiers à charge, les auteurs se répondent et se contredisent, taxant « l'accusé » de tout et de son contraire. Plusieurs des intervenants du dossier contestent le postulat attribué à Daniel Dayan selon lequel il existerait une Vérité objective à opposer à la monstration qui en est faite par les médias. On a vu plus haut ce qu'il en était de la monstration d'une manifestation. Puisque selon certains auteurs c'est une vision supposée « pro-Israélienne » qui inspire Daniel Dayan, et lui ferait interpréter comme « erreurs » ce qui ne serait que sa propre subjectivité, comment ne pas relever dans ce dossier quelques autres inexactitudes flagrantes – biaisant forcément l'analyse – qui font qu'on se demande parfois si les auteurs ont réellement suivi l'actualité concernant le sujet dont ils parlent.

Ainsi, Jacques Tarnero et Philippe Bensoussan auront la surprise d'apprendre que : « *un film – Décryptage (Tarnero, Bensoussan, 2002) – entièrement consacré à un sujet austère – la critique des médias – [sort] dans une grande salle parisienne et [bénéficie] à ce titre de critiques dans la plupart des grands médias* » (Jérôme Bourdon, p. 114-115). En vérité, ce film n'a été diffusé que dans une seule salle parisienne d'art et d'essai spécialisé dans les films d'auteur (l'Arlequin), dont le patron (Daniel Rachline) se trouve être... le producteur du film ! Et seulement par la suite, étant donné le succès du film, dans quelques villes de province dans des séances généralement suivies de débat. Dans le même temps, des films aussi partisans et polémiques que « Route 181 » qui remet carrément en cause la Résolution 181 des Nations Unies portant sur la partition de la Palestine ou « Jénine Jénine » dont le réalisateur a lui-même reconnu avoir inséré des témoignages non contrôlés, non seulement ont bénéficié de financements publics, mais étaient programmés sur une chaîne de télévision publique (Arte). Le premier a même été présenté et primé dans divers festivals de cinéma.<sup>6</sup> Peut-on balayer ces faits comme relevant de la subjectivité ?

Toute personne ayant un peu suivi l'affaire pourra aussi s'étonner de lire sur la même page, concernant le cas al-Dura, que « *La mise en cause d'un reportage de France 2 déclarant que les tirs « viennent de la position israélienne* » (point qui sera vivement contesté) commence dans les médias français dits communautaires (*L'Arche*), voyage sur Internet, se retrouve dans le film *Décryptages*, finit par faire débat, et donc introduire un doute sur le travail du journaliste concerné, dans des grands médias (*Le Figaro* notamment) et jusqu'au *New York Times* (et internationalement dans le *Herald Tribune*). » (ibid. p. 115). Ceci alors même que cette affaire s'est caractérisée par une absence totale de débat public, et que non seulement la plupart des médias français ont fait silence, mais que *France*

2 a toujours refusé de diffuser les contre-enquêtes sur le sujet<sup>7</sup>. Là encore, faits objectifs ou subjectivité ?

Que dire quand Claire Gabrielle Talon (p. 274) reprend à son compte l'antenne qui court dans les milieux pro-palestiniens selon laquelle c'est parce qu'il « lance le débat en ouvrant l'antenne aux auditeurs [que Daniel Mermet] se retrouve devant le Tribunal correctionnel de Paris pour répondre d'accusation d'antisémitisme » ? Sinon lui opposer que outre que le procès était intenté pour « incitation à la haine » ce qui ne signifie pas qu'il lui était reproché à lui même d'être antisémite, l'accusation n'avait bien sûr aucun rapport avec l'ouverture de son antenne aux auditeurs, mais concernait les propos sélectionnés par lui et la lecture qu'il avait lui-même faite d'un poème écrit par une jeune palestinienne affirmant que les Israéliens égorgeaient les enfants palestiniens, empoisonnait leur eau et polluait leur air...<sup>8</sup>

Signe du procès fait a priori en « position partisane et non scientifique », la comparaison du travail de Daniel Dayan que l'on retrouve dans trois contributions, non pas avec celui d'autres chercheurs, mais avec l'ouvrage de propagande<sup>9</sup> écrit en commun par la photographe Joss Dray – auteur entre autres d'une terrible exposition de photos<sup>10</sup> sur « la mémoire du peuple palestinien » – et Denis Sieffert, journaliste et directeur de *Politis*, journal qui pratique une « critique d'Israël » virulente. La comparaison est *a minima* chez Patrick Champagne ou Michaël Parker, et *a maxima* chez Arnaud Mercier, mais elle vise toujours à « enfoncer le clou » d'une analyse partisane :

Ainsi, pour Arnaud Mercier, « *Nous ne sommes donc pas dans le registre rigoureux de l'analyse scientifique si souvent emprunté par l'auteur, mais bien dans la polémique avec une visée de dévalorisation très forte des journalistes et plus généralement de « ses adversaires », comme le traduit encore l'usage du comparant particulièrement dépréciatif de « rideau de fer » qui se serait abattu entre l'antisémitisme et l'antisio-nisme.* » (p. 152)

Qu'est-ce qui lui permet d'affirmer une telle chose ? Selon lui, la phrase de Denis Sieffert et Joss Dray :

« *Au soir d'un attentat anti-israélien [...] les victimes israéliennes étaient saisies dans le même mouvement de caméra, dans une rue de Jérusalem ou de Haïfa, les morts palestiniens étaient éparpillés dans l'espace et dans le temps* »

fait écho à celle de Daniel Dayan :

« *A quoi ont ressemblé un mort palestinien et un mort israélien sur un écran de télévision pendant l'Intifada ? Un mort palestinien avait la forme d'un enterrement avec drapeaux, foules, corps portés au dessus des têtes et l'émotion qui se dégage des visages bouleversés. [...] Un mort israélien ressemblait à une couverture au sol, à la carcasse nette d'un autobus calciné, aux injonctions vociférées par des ambulanciers* » (p. 158)

Et il ajoute : « *Qu'en conclure ? Que l'un des deux se trompe et que l'autre a raison malgré tout ? Que la vérité se trouve au milieu : ils ont tous deux un peu raison ? Il semble plutôt que les deux se fourvoient, car leurs conclusions sont biaisées. Le minutieux décorticage sémiologico-sémantique proposé s'apparente à un procès à charge, où la conclusion est connue avant d'avoir commencé : les journalistes sont coupables ! Coupables de ne pas présenter le visage souhaité de ceux que l'on défend, ceux auxquels on s'identifie* ». (p. 160)

Ce renvoi dos à dos de la part d'un chercheur qui par ailleurs on l'a vu plus haut a adopté la « novlangue » propalestinienne n'est-il pas le reflet d'un « grand récit » ? Et si c'était Arnaud Mercier qui avait conclu « avant d'avoir commencé » ? S'il n'avait voulu voir un parallèle entre le chercheur Daniel Dayan et les propagandistes Denis Sieffert et Joss Dray que parce qu'il s'était convaincu avant tout examen que le premier n'était pas dans son rôle de chercheur (Et peut-être du fait de son ignorance du terrain.) ?

L'espagnole Estrella Israël Garzon répond d'ailleurs dans sa conclusion à la question « Est-ce que l'un d'entre eux se trompe ? » (ou pourrait-on dire nous trompe ?) :

« *Il n'y a pas de morts israéliens ? Pourquoi ne voit-on jamais sa face ? Les Israéliens ne montrent pas les morts, une composante religieuse et une autre éthique se joignent dans son invisibilité. Quand les médias présentent les actions des terroristes kamikazes, ils parlent de leurs familles, de leur "sacrifice". En revanche, les victimes israéliennes des attentats sont invisibles* » (p. 249-250).

Et de fait, on a tous en mémoire ces photos du kamikaze publiées par la presse française, accompagnées des récits de leur vie, au lendemain d'un attentat, tandis que rien n'est dit des victimes israéliennes : ni leur nom, ni leur âge, ni leur histoire. Ce qui se traduisait sur une radio comme *France Info* par des micros tendus dans un village palestinien en attente de représailles, à peine une heure après l'annonce de l'attentat. On connaît aussi ces dépêches de l'AFP qui égrènent le nom et l'âge de chaque victime palestinienne, tandis que – même après l'autorisation de publication donnée par les autorités israéliennes – aucune information n'est donnée par cette agence sur les victimes israéliennes.

Une réponse, et une analyse plus fouillée vient de Jean François Têtu :

« *Pour mieux comprendre la logique de ce discours, il faut regarder les photographies qui, curieusement font se retrouver les mêmes oppositions que quatre ans plus tôt. Qu'y voit-on ? D'un côté des soldats israéliens (avec leurs armes et leurs chars), et de l'autre, des civils libanais (à côté des ruines de leur habitation et des blessés ou des morts de leur famille). Et cette opposition penche toujours en faveur des civils dont le seul rôle est d'être victime. [...] Et cela pousse à deux réflexions.*

D'abord, les guerres modernes font beaucoup plus de victimes civiles que militaires, on le sait, si bien que l'image du militaire est plus ou moins confusément associée à l'agression. [...] Si bien que l'image du soldat est liée soit à l'agression (les Russes en Afghanistan ou en Tchétchénie), soit à la répression excessive (les Américains en Irak, et les Israéliens au Liban ou à Gaza). Ensuite en face de ces soldats, depuis qu'il est terroriste, "l'ennemi" n'a pas de visage : on ne voit que des "civils" mais pas les tireurs de roquettes ou de missiles. Une exception, cependant, les 18 et 21 juillet 2006, dans Libération, où deux photographies de Bruno Stevens (Cosmos) prises le même jour "à Kfarchima, près de Beyrouth", montrent deux civils armés de fusils d'assaut, l'un barbu, l'autre imberbe, avec une légende presque identique : "Un membre du Hezbollah" (avec le lieu et la date imprécise que nous pensons être le 17). Nous relevons cette légende qui ne qualifie pas ces hommes puissamment armés de "soldat" ou de "combattant", ce qu'ils sont pourtant.

[...] C'est cela qui nous semble pouvoir expliquer le très curieux comportement global des médias dans le conflit israélo-palestinien : les attentats perpétrés par les Palestiniens, ne provoquaient pas le rejet qu'ils auraient dû produire. Pourquoi ? Peut-être parce que les Palestiniens, déjà victimes (de la perte de leur sol, d'une répression violente, de conditions de vie difficiles, etc.) ne sauraient être "vraiment" coupables, alors qu'Israël, déjà coupable (de l'occupation des "territoires", d'une répression violente et toujours décrite comme "excessive" ou "disproportionnée", etc.) ne saurait être "vraiment" victime. » (p. 185-186)

Sauf à reprendre l'ensemble de ce dossier de 300 pages, il est difficile de tout commenter. J'ai tout de même gardé pour la bonne bouche la participation de Claire-Gabrielle Talon qui après un avant-propos qui montre qu'elle a bien lu Daniel Dayan – en particulier sur la question de « l'intention » – se transforme en une surprenante apologie de l'information dans les pays arabes :

« De fait, si la plupart des Français ne comprennent pas grand-chose à ce qui se passe au Proche-Orient, si une infime minorité d'entre eux est susceptible de faire la différence entre Sunnites et Chiïtes et de comprendre les enjeux politiques et religieux qui divisent l'Irak en guerre, force est de constater que l'inverse n'est pas vrai. Pour avoir interviewé des publics arabes très divers, je peux attester de leur connaissance de l'actualité américaine, européenne et française en particulier. Aujourd'hui au Caire, au Yémen, en Arabie Saoudite, le grand public est au fait des derniers événements et enjeux qui agitent la scène politique française. Les émeutes dans les banlieues à l'automne 2005 ou le débat sur l'expulsion des sans papiers sont désormais des faits connus du grand public arabe » (p. 278)<sup>11</sup>.

Plusieurs des contributions de ce recueil nous offrent en outre (à l'insu des auteurs ?) un festival de cette « novlangue » dénoncée par Daniel Dayan. On peut ainsi parler de la contribution de Divina Frau-Meigs qui renverse les observa-

tions de Daniel Dayan pour les appliquer à la vision qu'auraient les médias américains des Palestiniens, moyennant quoi elle reprend à son compte « *la menace crédible des lobbies pro-Israël* » (p. 221) ou la « *“bestialisation” de l'autre [palestinien] pour pouvoir le tuer sans mauvaise conscience* ». Mêlant le génocide au Rwanda au cas palestinien, elle use de tout le discours sur la transformation « *d'individus ordinaires en tueurs* » (p. 226) et le « *rôle des médias comme catalyseurs* ». De leur côté, Gregory Kent et Jerry Palmer s'emparent par exemple de la notion de « *réponse systématiquement disproportionnée* » (p. 263)

Pour conclure, là où on aurait espéré un travail scientifique apaisé, si l'on excepte certaines contributions qui ont voulu s'en tenir à la généralité – l'impression générale à travers une bonne partie des articles est d'être devant une énième pièce d'une polémique où le grand récit partisan n'est jamais très loin des arguments à prétention scientifique. Débat typique qui plus est, du dialogue de sourds qui se développe depuis quelques années, au cours duquel il semble que chacun suit ses *a priori* et répond à ce qu'il veut que l'autre ait dit et pas à ce qu'il a dit.

Dans la conclusion de leur article introductif, Béatrice Fleury et Jacques Walter parlent de « dépasser le cas particulier » et de « montée en généralité ». N'est-il pas alors étrange que la question soit posée dans des termes aussi durs et aussi crus, mettant en cause la rigueur intellectuelle du chercheur et comme si seul le terrain – s'agissant du conflit israélo-palestinien, et singulièrement d'un chercheur qui défendrait une vision qualifiée à tort ou à raison de « pro-israélienne » du conflit – était en soi un facteur de soupçon ? Étrange aussi que cette mise en cause sur des critères pas toujours scientifiques, paraisse dans une publication de littérature et de linguistique soutenue par une université.

D'autant que la récente pétition, signée de nombreux intellectuels médiatiques, pour soutenir un collègue menacé de sanctions témoigne de bien plus d'indulgence habituelle du « milieu » pour un engagement partisan qui n'entacherait pas, affirment-ils (pour beaucoup sans rien connaître de ses publications), sa « rigueur intellectuelle » :

*« Chercheurs, universitaires et intellectuels n'en continuent pas moins de creuser leur sillon, faisant fi du bruit et de la fureur extérieurs. Ce qui ne signifie pas qu'ils vivent dans des bulles hors du monde. Au contraire, ils sont plus investis que jamais dans la mission qui est la leur : contribuer avec d'autres à apporter à leurs concitoyens cet élément de pensée critique indispensable à la préservation de la démocratie. [...] Devrions-nous donc soumettre nos articles, nos livres, nos prises de position publiques à l'approbation de leur censure, alors qu'aucune consigne ne devrait émaner d'elles si ce n'est celle de la rigueur intellectuelle et de la créativité qui accompagne toute recherche ? ».*<sup>12</sup>

## notes

1. On sait (en regardant sur la page web de Daniel Dayan sur le site de l'EHESS) qu'il a été publié en hiver 2006 dans *Questions de communication*, ce qui n'est pas signalé ici, mais on ne connaît pas les conditions de cet entretien, ni si l'auteur a été complètement informé de l'usage qui en serait fait par la suite.
2. Le n° 8, signé Guy Achard-Bayle s'intitulait « Les réalités conceptuelles. Identité et/en fiction » (2008). Cet ouvrage comprend deux parties : une monographie sur les réalités conceptuelles et une série d'études sur l'identité et la fiction. Le n° 7 était aussi un ouvrage collectif sous la direction d'André Petit Jean. Il s'intitulait « Les voix du peuple et leurs fictions » (2007). « L'ouvrage a pour objectif de décrire et à d'analyser les modes discursifs de représentation ou d'élaboration de « voix populaires » dans les fictions littéraires. ». Le n° 6 : « Ma Montagne. Lectures plurielles d'une robinsonnade pour la jeunesse » (2004) ; n° 5 : Christine Clauzade-Noille, « L'univers du style. Analyses de la rhétorique classique » (2003) ; n° 4 : Marie-Odile André : « Les Mécanismes de Classicisation d'un Ecrivain : Le Cas de Colette » ; n° 3 : Jey M. « La littérature au lycée, invention d'une discipline – 1880-1925 » (1998), n° 2 : A Rabatel, « Une histoire du point de vue » (1997), n° 1 : Françoise Revaz, « Les Textes d'action » (1997).
3. J'ai longtemps hésité à traiter de ce point qui pouvait paraître anecdotique et hors sujet, mais il m'avait trop gêné dans ma lecture dès le début du dossier pour que je le passe sous silence. A partir de là, fallait-il le faire dans une simple note, en introduction ou en fin de texte ? Une simple note me semblait rendre ce point par trop négligeable. Le mettre en introduction risquait de donner trop d'importance à un point mineur et être vu comme une délégitimation a priori du dossier. Le mettre en fin risquait de faire oublier le reste des critiques pour ne garder que ça en mémoire. J'ai finalement décidé, au risque de recevoir une volée de bois vert, de faire cette digression en début d'article pour pouvoir refermer assez rapidement la parenthèse et me focaliser sur le fond.
4. Ainsi, de nombreux journalistes continuent à affirmer avoir vu « l'agonie en direct de Mohamed al-Dura », alors même qu'il a été prouvé que cette agonie n'existe ni dans le reportage diffusé, ni dans les rushes.
5. [http://www.wsws.org/francais/News/2006/aout06/120806\\_manif\\_shtml](http://www.wsws.org/francais/News/2006/aout06/120806_manif_shtml).
6. Voir Anne Lifshitz-Krams : « Nouvelle histoire – Nouvelle mythologie. L'histoire d'Israël revisitée en France » in *Controverses* n° 7 février 2008, p. 154-189.
7. Voir Anne Lifshitz-Krams : « Pannes d'information ? L'affaire de la mort du petit Mohamed » in *Controverses* n° 10 mars 2009, p. 213-227.
8. Emission du 18 juin 2001. Daniel Mermet a d'ailleurs consacré des dizaines d'émissions au conflit ou à l'antisémitisme (pour le contester), toutes sur le même ton.
9. J. Dray et D. Sieffert : *La guerre israélienne de l'information – Désinformation et fausses symétries dans le conflit israélo-palestinien*, La Découverte, 2002. Il n'est pas inutile de préciser, pour comprendre ce que la comparaison a d'extravagant, que le même Denis Sieffert a participé avec Sylvain Cypel, Jack Ralite et Geneviève Moll à un « comité de vigilance » qui a publié en 2007 chez L'Harmattan un

ouvrage intitulé *Le traitement par les médias français du conflit israélo-palestinien*, Comité qui selon la présentation par l'éditeur « se donne pour tâche d'agir sur l'opinion publique par tout moyen approprié pour soustraire les analyses du contentieux israélo-arabe aux brouillages bibliques et à l'instrumentalisation du génocide, dénoncer le lien de subordination réciproque israélo-américain, et les immunités exorbitantes qui en découlent au bénéfice d'Israël, résister à l'intimidation médiatique, au chantage à l'antisémitisme et à la désinformation en faisant en particulier connaître la situation quasi concentrationnaire du peuple palestinien, victime de dispositifs d'apartheid et exposé à des spoliations de toutes sortes ». Il publie encore en mai 2009, à nouveau à la Découverte, *La nouvelle guerre médiatique israélienne*, présenté ainsi par l'éditeur : « Denis Sieffert montre qu'un long travail a été accompli sur l'opinion israélienne et internationale pour "déshumaniser" les Palestiniens de Gaza : les mensonges sur la responsabilité dans la rupture de la trêve, la "dépolitisation" du Hamas, réduit à un mouvement terroriste, et l'occultation délibérée des effets économiques, sanitaires et humains du blocus imposé par Israël à la population de Gaza ont créé les conditions d'une nouvelle guerre médiatique, inséparable de la stratégie politico-militaire d'Israël. ».

10. Aux titres évocateurs comme « Les Nouvelles portes de Jérusalem, apartheid isReal »

11. On serait tenté de lui demander s'ils sont aussi bien informés de l'actualité de leur pays. Car le « décalage informatif » dont elle parle est peut-être là : dans les démocraties occidentales, on donne probablement dans l'ethnocentrisme informatif, mais dans les dictatures, et en particulier les dictatures arabes, surinformer sur l'Occident et ses « dérapages » est sans doute le meilleur moyen d'éviter que la population ne s'indigne trop de ce qui se passe chez eux.

12. Pétition d'un « collectif pour la sauvegarde de la liberté intellectuelle des chercheurs de la fonction publique » – signée par près de 5 000 personnes dont Edgar Morin et Etienne Balibar et promue par Esther Benbassa – qui a circulé pour défendre Vincent Geisser. Celui-ci a été menacé de sanctions disciplinaires pour avoir traité de nazi un fonctionnaire de sécurité-défense du CNRS (voir l'article de Caroline Fourest dans *Le Monde* du 19 juin 2009, <http://carolinefourest.wordpress.com/2009/07/02/lis-lam-light-selon-vincent-geisser/>). Si, à l'inverse de Daniel Dayan, sa notoriété relève plus de ses positions politiques que de ses travaux scientifiques, le cas Vincent Geisser, chargé de recherches au CNRS, est un cas d'école concernant le sujet abordé dans ce recueil : ayant l'Islam pour sujet de recherche, il est en même temps l'un des promoteurs du concept « d'islamophobie » entendu comme une forme de racisme, il est aussi militant pro-voile et antisioniste, et auteur de pamphlets sur des sites communautaires. Il y fustige pêle-mêle les Juifs, leurs amis, les musulman(e)s non islamistes... (Voir « Le complexe du Goy. Ces « amis » français d'Israël qui flirtent avec l'antisémitisme », Oumma. com, février 2009 ou « Les poupées Barbie de l'Islam light : exhibitionnisme et érotisme victimaires », février 2008). Ce qui n'a pas empêché Thierry Leclère de *Télérama* d'affirmer qu'il n'est en rien « un idéologue déguisé en chercheur », ni les différents documents présentés pour sa défense de parler de « travail strictement scientifique ».